



LA COP30 EN BREF

LES NÉGOS À DISTANCE

ÉDITION 3 | 17-18-19 NOVEMBRE

Alors que la deuxième semaine tire à sa fin, il devient **impératif pour la présidence brésilienne de trouver des compromis sur les sujets chauds** comme la transition énergétique, le financement et l'adaptation, afin de conclure la COP30 dans les temps, tout en répondant aux attentes des Parties.

Or, malgré l'arrivée de Lula et le lancement d'une **proposition de feuille de route pour sortir des fossiles**, les désaccords persistent, notamment sur la manière d'opérationnaliser les engagements du Bilan mondial. Face aux positions divergentes, la présidence brésilienne est dans une posture délicate. Les prochaines heures seront déterminantes.

ACTUALITÉS ET GRANDES ANNONCES

TEXTE DE DÉCISION FINALE : LE «MUTIRÃO» SE FAIT ATTENDRE

Alors qu'elle devait être rendue publique jeudi matin, la deuxième ébauche de texte devant constituer la décision-cadre (cover decision) de la COP30, le «Mutirão», tarde à émerger. La démarche ministérielle lancée en début de semaine par la présidence devait accélérer l'atteinte de compromis, mais plusieurs points de friction - notamment sur la sortie des fossiles, le financement et l'adaptation - freinent encore l'atteinte de compromis sur le texte. Les négociations en coulisses continuent jour et nuit, et les équipes de négociation attendent impatiemment ce deuxième brouillon.

COP31 : LA TURQUIE ACCUEILLE, L'AUSTRALIE PRÉSIDE

Après des mois de bras de fer, une décision semble toute proche. La Turquie accueillerait la COP31 sur son territoire en 2026, mais l'Australie présiderait les négociations, et la région serait l'hôte d'une rencontre pré-COP. Ce compromis émerge dans le contexte de critiques continues par rapport au manque de crédibilité des présidences récentes sur la sortie des énergies fossiles.

DROITS AUTOCHTONES : ENTRE AVANCÉES ET INQUIÉTUDES

Le Brésil a annoncé la création de dix nouveaux territoires autochtones. C'est une avancée pour l'environnement et les droits des peuples autochtones, alors que ces derniers ont un accès limité aux espaces de négociation de la COP30.

Parallèlement, une proposition d'accord informelle entre les peuples autochtones et la présidence circule en coulisses, mais son élaboration manquerait de transparence et de véritable consultation. Plus d'infos sont à suivre.



Crédit photo : Laurie Chartrand, @lauriechartrand



Crédit photo : Emmanuel Patola



LE CANADA

Le Canada a reçu le «Prix fossile du jour» ce mardi, une première depuis 2014. Ce prix, remis par les ONG environnementales, est décerné quotidiennement au pays qui est « le meilleur pour être le pire » durant les négociations.

Le Réseau action climat Canada, qui a porté sa nomination, clame qu'Ottawa a affaibli ses politiques climatiques à la maison, en plus de soutenir des projets d'énergies fossiles au nom de «l'intérêt national». À la COP30, le groupe estime que le Canada ne se fait pas suffisamment entendre sur le Mécanisme d'action de Belém (BAM) et décrie l'absence d'un nouvel engagement financier.

La ministre Dabrusin ayant quitté Belém, l'équipe de négociation reste active, ayant notamment prévu de rencontrer les Canadien-ne-s sur place pour faire le point sur les négociations.

AGENDAS DE NÉGOCIATION

AMBITION ET MISE EN ŒUVRE

Les discussions sur le bilan mondial (GST) progressent lentement, notamment sur le Dialogue des Émirats arabes unis, destiné à concrétiser ses résultats. Les pays du Sud veulent limiter les débats à la question de la finance, tandis que les pays du Nord plaident pour un cadre plus large. La mise en œuvre du Dialogue reste donc incertaine.

En parallèle, des désaccords sur le rôle du GIEC et le calendrier du prochain GST persistent, ce qui pourrait forcer la présidence à trancher à travers sa décision-cadre.

QUELQUES INITIATIVES LANCÉES

- 7 pays ont rejoint le Blue NDC Challenge, s'engageant à intégrer des solutions océaniques dans leurs CDN; une initiative sur l'économie bleue régénérative pour mobiliser 20 milliards \$.
- L'Alliance pour la mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation (PNA) a été lancée pour renforcer la coordination et le financement de l'adaptation, avec le soutien de l'Italie, du Brésil, de l'Allemagne et du PNUD.



LE QUÉBEC

Alors que les représentant-e-s officiels du gouvernement du Québec ont quitté Belém, Jean Lemire, émissaire aux changements climatiques, poursuit sa participation à la COP30. Le Québec a annoncé cette semaine un partenariat avec l'entreprise française Innergex pour développer une centrale solaire dans le Bas-Saint-Laurent.

De leur côté, les groupes de la société civile québécoise présents à la COP30 se préparent activement à la consultation sur la prochaine cible climatique du Québec, dont les audiences débuteront la semaine prochaine. À la maison, une vingtaine de maires et mairesses ont cosigné une lettre ouverte publiée dans La Presse, appelant à une politique climatique ambitieuse et intégrée au développement du logement, avec un rôle accru pour les municipalités dans l'action climatique.

SORTIE DES FOSSILES

La première ébauche de décision-cadre de la présidence propose une sortie progressive des subventions aux énergies fossiles et la création d'un mécanisme d'appui à la transition. Une coalition de plus de 80 pays en date de jeudi matin soutient aussi une feuille de route vers l'abandon des hydrocarbures d'ici 2050.

Toutefois, cette avancée reste fragile : la formulation actuelle laisse la porte ouverte à des échappatoires, et des désaccords persistent sur le calendrier et les responsabilités de chaque pays.



Crédit photo : Courtoisie TUNGO

TRANSITION JUSTE

Au cours de la deuxième semaine, les négociations sur la transition juste ont gagné en clarté. Le nouveau texte recentre le débat sur la mise en œuvre concrète du Programme de travail sur la transition juste (JTWP) après des blocages liés aux mesures commerciales unilatérales. Il souligne que la transition juste dépend des moyens financiers mis à disposition, et la lie directement à la trajectoire de 1,5 °C.

Le texte renforce aussi les garanties en matière de droits humains et la reconnaissance des peuples autochtones, tout en proposant des pistes concrètes comme un mécanisme dédié à la transition juste (le fameux BAM), un plan d'action ou une boîte à outils. Dans l'ensemble, cette deuxième semaine marque le passage d'un débat politique à une phase plus opérationnelle de cette question en vue d'atteindre une décision somme toute structurée à Belém.

ADAPTATION

Les négociations sur le Global Goal on Adaptation (GGA) ont progressé avec un nouveau projet de texte plus clair et mieux structuré que le précédent. Les Parties ont recentré les discussions sur les éléments méthodologiques, avançant sur les indicateurs, le cadre de suivi et la manière d'intégrer les priorités sectorielles de manière non contraignante. Le texte précise aussi la distinction entre objectifs globaux et mesures nationales, tout en reflétant plus nettement les résultats du GST.

Les discussions sur le financement sont toujours centrées sur la nécessité de tripler les montants dédiés à l'adaptation d'ici 2030, une option désormais appuyée par davantage de Parties, tandis que plusieurs délégations ont insisté sur la simplification des procédures et l'élargissement de l'accès direct aux ressources pour les pays et communautés les plus vulnérables.

FINANCE CLIMATIQUE

L'article 9.1

L'article 9.1 impose aux pays développés de fournir du financement aux pays en développement.

Les textes proposés par la présidence n'ont pas permis de trouver une voie de passage, et le 9.1 est désormais au cœur des blocages de la finance climatique. Pourquoi? Ce point demeure trop polarisé : le G77+Chine demande un espace formel pour mettre en œuvre cette obligation, tandis que les pays développés s'y opposent, estimant que le Nouvel objectif financier collectif (NCQG) adopté l'an dernier suffit.

L'article 9.5

L'article 9.5 porte sur la communication entourant le financement public que les pays développés fournissent aux pays en développement, l'objectif étant d'assurer davantage de prévisibilité et de transparence pour ces derniers.

Sur ce point, les négociations sont plus techniques. Néanmoins, des progrès importants sont observés quant à la qualité des informations qui doivent être fournies : on parle de projections pluriannuelles, de formats communs et d'une distinction plus claire entre provision et mobilisation.

Les divergences persistent, mais le texte montre une convergence croissante vers un cadre de transparence renforcé.

! QUOI SURVEILLER?

Le dialogue ministériel sur la feuille de route de Bakou à Belém sur la finance a mis en lumière de profondes divisions : les pays développés considèrent ce document comme une directive large pour orienter les investissements privés et publics, tandis que les pays en développement estiment qu'une telle approche dilue les obligations juridiques découlant de l'article 9.1 et risque de déplacer la responsabilité vers des acteurs non étatiques. La présidence de la COP a reconnu la nécessité d'apporter des ajustements au texte, et de nouvelles discussions auront lieu afin de déterminer la voie à suivre.



Crédit photo : Laurie Chartrand, @lauriechartrand

GENRE

Alors que les négociations progressent à huis clos, l'adoption d'un Plan d'action pour l'égalité de genre (GAP) fort et transformateur doit rester un pilier central des résultats à la COP30 selon la circonscription Femmes et genre (WGC). Mardi, elle a adressé une lettre à la présidence pour réaffirmer cette priorité, rappelant que 92 Parties ont soutenu une déclaration d'ouverture en faveur de l'égalité.

Le WGC insiste sur le fait qu'un GAP ambitieux nécessite un financement adéquat, accessible et prévisible, ainsi qu'un rejet clair du « piège des notes de bas de page » : celles-ci permettraient à certaines Parties de limiter ou de redéfinir la notion de genre, menaçant les acquis des négociations passées et affaiblissant les principes d'équité, de transparence et d'ambition.

PERTES ET PRÉJUDICES

Les discussions sur les pertes et préjudices ont peu progressé. Le Fonds qui y est dédié reste sous-financé ; aucun engagement financier majeur n'a été annoncé. Le G77+Chine insiste sur un financement public sous forme de don, tandis que certains pays développés défendent une approche mixte (avec prêts). Malgré quelques avancées techniques sur le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices (WIM), la question du volume et de la nature du financement demeure ouverte, et ce dossier est parmi les plus sensibles de la COP.

ARTICLE 6

Les discussions avancent sur les trois volets de l'article 6 de l'Accord de Paris, portant sur les marchés du carbone internationaux.

Sur l'article 6.2 (coopération bilatérale), les divergences portent sur la transparence des ententes et la reddition de comptes. Pour l'article 6.4 (crédits carbone), plusieurs pays veulent prolonger la période de transition des crédits de l'ancien mécanisme vers le nouveau, soulevant des inquiétudes sur leur intégrité. Certains essaient aussi d'abaisser les normes de qualité des crédits. Des progrès ont toutefois été faits : plusieurs paragraphes controversés ont disparu, et les droits humains, la consultation des parties prenantes, ainsi que la transparence sont toujours inclus.

L'article 6.8 (approches non marchandes) est finalisé : les soumissions individuelles ne seront pas recueillies avant 2026 et prévoit des améliorations à la plateforme dédiée.

À PROPOS DES NÉGOS EN BREF

Issu d'un partenariat entre les Dialogues pour le climat, la Chaire de recherche en diplomatie scientifique climatique et le Climatoscope 360, le bulletin « Les Négos en bref » contribue à rendre accessibles les négociations climatiques internationales auprès de la société civile québécoise.

Publié quatre fois durant la COP30, il est préparé par Elisabeth Fournier et Enéas Xavier, avec la contribution de la délégation étudiante de l'Université de Sherbrooke à la COP30 : Maury Beaudry, Xavier Bénard, Mathieu Bouchard-Racine, Adèle Catteau, Louis Lemay, France Pomminville et Sabrina Sabourin. Cette édition a aussi bénéficié des contributions d'Andréanne Martel et Emmanuel Patola. L'intelligence artificielle est utilisée pour synthétiser l'information colligée. La révision est assurée par Andréanne Brazeau et Philippe Simard.